



## GUIDE DU CCAS

*Centre communal d'action sociale*

# *Chères Logeuses, chers Logeais,*

Le **CCAS**, Centre Communal d'Action Sociale, est une instance essentielle de la commune, en charge de venir en aide aux populations en difficultés, mais aussi de proposer des animations ouvertes à tous les seniors.

Composé d'élus municipaux et de logeais bénévoles souhaitant s'investir pour les autres, il est surtout un lieu d'expression de la solidarité, de l'écoute, de la convivialité, du vivre ensemble dans ce qu'il a de plus attentif à ceux qui en ont besoin.

Que vous soyez face à des difficultés passagères ou installées dans la durée, que vous ayez besoin d'accompagnement au quotidien, d'aide financière ou simplement d'échanges et de partage, ce guide est pour vous !

Vous y retrouverez les différentes actions déployées aux Loges-en-Josas, un village où la notion de communauté solidaire est cultivée au quotidien. Nos moyens ne sont pas immenses mais c'est toujours avec bienveillance et discrétion que vous serez reçus et écoutés. Ensemble, nous chercherons les meilleures solutions possibles.

Alors pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à pousser la porte, à prendre rendez-vous, nous serons toujours heureux de vous rencontrer et de vous rendre service.

Bonne lecture à tous et à bientôt !

**Caroline DOUCERAIN**, Maire des Loges-en-Josas  
et Présidente du CCAS

**Arlette PEYTOUR**, Vice Présidente du CCAS

Et l'ensemble de l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale

# Sommaire

## **LE CCAS AU QUOTIDIEN 4**

Aide ménagère à domicile .....	4
Accompagnement pour vos courses .....	5
Téléassistance .....	5
Accompagnement des personnes âgées isolées .....	6
Plan d'urgence .....	6
Assistante sociale .....	7
Le Pôle Autonomie Territorial .....	7
Service de soins infirmiers à domicile .....	8

## **LES AIDES FINANCIÈRES DU CCAS 8**

Allocation énergie .....	8
Loisirs des enfants .....	9
Aide aux voyages scolaires .....	9
Dispositif eau solidaire .....	9
Aide personnelle .....	9

## **LES ANIMATIONS DU CCAS 10**

Les mardis après-midi jeux / goûter .....	10
Gymnastique douce pour tous .....	10
La « Semaine Bleue » .....	11
Le repas de Madame le Maire .....	11
Ateliers PRIF .....	11

# LE CCAS AU QUOTIDIEN

## *Aide ménagère à domicile\**

Le CCAS a mis en place un service d'aides ménagères, destiné aux personnes qui rencontrent des difficultés pour effectuer certaines tâches de la vie quotidienne : ménage, lessive, repassage ...



### ► BÉNÉFICIAIRES

Le service s'adresse :

- ✓ aux personnes de **+ de 60 ans** sur présentation d'un certificat exigible uniquement de 60 à 70 ans.
- ✓ aux personnes **momentanément en difficulté** sur présentation d'un certificat médical, après étude des besoins et dans la mesure des disponibilités du service.

### ► ORGANISATION

Les aides ménagères effectuent des vacations au domicile des personnes les lundi, mardi, jeudi, vendredi aux heures ouvrables, sauf les jours fériés.

Les jours et horaires d'intervention sont convenus entre le service et le bénéficiaire, en fonction des possibilités du service.

Les personnes sont averties de tout changement par courrier, par e-mail ou par téléphone.

Le service est mis en place après une visite à domicile.

**Une priorité est donnée aux personnes seules aux ressources limitées.**

\* Ce service ne doit pas être confondu avec les soins proposés par une auxiliaire de vie (toilette...).

### ► FACTURATION

Les factures sont émises par le CCAS, tous les mois, à la charge des bénéficiaires .

## Accompagnement pour vos courses

### Le vendredi matin pour se rendre à Intermarché (Buc)

Un agent du service CCAS accompagne, avec le véhicule de la commune, dans la mesure des places disponibles, les aînés ou toute personne rencontrant temporairement des difficultés de déplacement.



## Téléassistance

Un terminal de téléassistance installé à domicile permet, à partir d'une simple pression sur un déclencheur portatif étanche (médaillon ou montre), d'entrer en contact avec une centrale d'écoute et d'assistance qui apporte aide et réconfort.

Le médaillon ou la montre ont une portée suffisante pour déclencher un appel de toutes les pièces de votre domicile ou de son environnement immédiat (cour, jardin...).

### ► PERSONNES CONCERNÉES

- ✓ personnes âgées de **60 ans et +**
- ✓ personnes **handicapées**
- ✓ personnes **sortant d'une hospitalisation**

Prise en charge financière par le conseil départemental et le CCAS.

Une extension payante à la charge de l'abonné permet une localisation à l'extérieur de son domicile et/ou un déclenchement systématique en cas de chute de la personne.

Pour la mise en place du service, contactez le CCAS au 01 39 07 16 73.

# LE CCAS AU QUOTIDIEN

## *Accompagnement des personnes âgées isolées*

### ► OPÉRATIONS YES

Le Conseil Départemental propose par l'intermédiaire du PAT (Pôle Autonomie Territorial) le dispositif YES tout au long de l'année afin de lutter contre la solitude des personnes âgées.

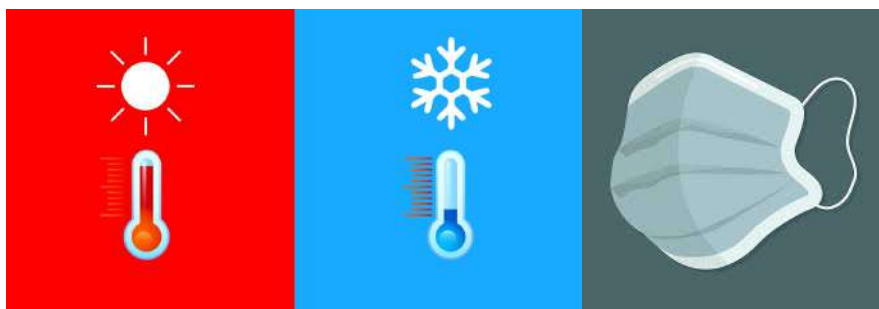
Pour bénéficier de ce service :  
[yesplus@yvelines.fr](mailto:yesplus@yvelines.fr)



## *Plan d'urgence* (canicule, froid, épidémie)

Vous êtes une personne âgée de + 60 ans.

Inscrivez-vous par le biais du formulaire disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie pour bénéficier d'un suivi en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.



## MISE À DISPOSITION PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES ET CAISSES DE RETRAITES

### *Assistante sociale*

Les services sociaux ont pour but de vous aider si vous rencontrez des problèmes financiers ou de logement.

N'hésitez pas à les contacter sans attendre que votre situation ne se dégrade trop.



**Secteur d'Action Sociale - Tél. 01 30 836 836**

50 Rue Remilly 78000 VERSAILLES

### *Le Pôle Autonomie Territorial (PAT)*

Le Pôle Autonomie Territorial, centre d'information et de coordination mis en place par le Conseil Départemental, s'adresse aux personnes de + de 60 ans.

Il a pour but d'organiser ou d'aider au maintien à domicile des personnes âgées en effectuant une évaluation des besoins, en les orientant vers des professionnels et en les informant sur les aides financières possibles.

**Pôle Autonomie Territorial - Tél : 0 801 801 100**

18 avenue Dutartre 78150 LE CHESNAY -ROCQUENCOURT  
[grandversailles@mda.yvelines.fr](mailto:grandversailles@mda.yvelines.fr)

### *Caisses de retraites*

Contactez votre caisse de retraite qui pourra vous accorder des aides .

**Un imprimé pour le PAT et CAISSE DE RETRAITE CERFA DAA**

# LE CCAS AU QUOTIDIEN

*Service de soins infirmiers à domicile*

*S.S.I.A.D*

*Auxiliaires de vie*

*Repas à domicile*

Contactez le CCAS.



## LES AIDES FINANCIÈRES DU CCAS

Le CCAS propose également des aides aux personnes à faibles revenus. Pour toutes ces aides, un dossier est à remplir et à remettre étude.



Pour préserver la confidentialité des échanges, nous vous recevons sur rendez-vous, si besoin.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous, soit à l'accueil de la Mairie, soit par mail à l'adresse : [ccas@mairieleslogesenjosas.fr](mailto:ccas@mairieleslogesenjosas.fr)

### ► ALLOCATION ÉNERGIE

Une aide au paiement des factures d'énergie peut être attribuée pour un coefficient familial inférieur à 1100€ pour les personnes âgées ou 900€ pour les familles.



## ► LOISIRS DES ENFANTS

Les familles dont le quotient familial est inférieur à 1200 € peuvent recevoir une aide pour financer une activité sportive, culturelle, ou de loisirs (par exemple, fréquentation de l'ALSH « l'Arbre à souhaits » vacances).



## ► AIDE AUX VOYAGES SCOLAIRES

Formulaire à adresser en mairie.



## ► DISPOSITIF EAU SOLIDAIRE

Le contrat de délégation de service public du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île-de-France) prévoit une enveloppe pour financer le programme Eau Solidaire. Vous pouvez solliciter cette aide si vous rencontrez des difficultés financières ou avez de faibles revenus .

## ► AIDE PERSONNELLE

En cas de difficultés passagères ou pour faire face à un événement imprévu, une demande d'aide peut être formulée par l'assistante sociale de secteur auprès du CCAS de la commune. Le dossier sera examiné lors d'une réunion du conseil d'administration qui prendra la décision.

## ► AUTRES AIDES POSSIBLES

N'oubliez pas que vos mutuelles et vos caisses de retraite proposent une large gamme d'aides de toutes sortes.

*N'hésitez pas à prendre contact !*

# LES ANIMATIONS DU CCAS

## *Les mardis après-midi jeux / goûter*

- **LIEU**      **12 rue de Buc, salle intergénérationnelle Bois de la Garenne**

Les seniors qui souhaitent échanger, partager ou pratiquer un jeu de société, pétanque, billard hollandais, sont accueillis les mardis après-midi de 14h30 à 17h par les membres du CCAS ou par Karen de 14h à 16h.

17 septembre 2024	7 janvier 2025	15 avril 2025
15 octobre 2024	4 février 2025	6 mai 2025
5 novembre 2024	25 février 2025	20 mai 2025
19 novembre 2024	4 mars 2025	3 juin 2025
3 décembre 2024	18 mars 2025	17 juin 2025
17 décembre 2024	1er avril 2025	

## *Gymnastique douce pour tous*

Ces séances permettent d'entretenir la santé, d'améliorer sa condition physique et de conserver le plus longtemps possible son équilibre.

- **JOUR**      **Tous les lundis de 16h30 à 17h30**  
(sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés)  
Début des cours : **lundi 30 septembre 2024**
- **LIEU**      **Salle d'activités, 1 rue des Haies**
- **TARIF**      Cotisation 2024-2025 :  
✓ **105 €** pour les Logeois  
✓ **150 €** pour les personnes hors commune

## *Marche*

Ces sorties permettent d'entretenir la santé, de créer du lien.

- **JOUR**      **Tous les mercredis à 14h**
- **LIEU**      **Espace Denise Potier, 2 rue de la Poste**

## *Autres animations*

D'autres activités vous sont proposées par les associations dans le guide pratique de la commune Les Loges-en-Josas, ou par l'intermédiaire de la lettre "Pour nos seniors".

## *La « Semaine Bleue »*

Organisée chaque année en octobre, "la Semaine Bleue" est un événement national dédié aux retraités et personnes âgées.

Des manifestations locales tournées vers les seniors ont lieu dans toute la France, représentant à la fois un moment privilégié d'échanges intergénérationnels et de vie associative.

Le CCAS vous propose un programme d'animations spécifiques pour cette Semaine Bleue.

## *Le repas de Madame le Maire*

Chaque année, le traditionnel repas de Madame le Maire propose aux personnes de 70 ans et + de se retrouver pour partager un moment de convivialité.

Un panier gourmand est proposé à ceux qui ne peuvent participer à cette journée.

Pour les modalités d'inscription et d'organisation, chaque participant est contacté par courrier.

## *Ateliers Prif*

Occasionnellement, des ateliers organisés par le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France) pourront vous être proposés par le CCAS (équilibre, mémoire etc ...) par mail.

## **MEMBRES DU CCAS**

Caroline DOUCERAIN, Présidente  
Arlette PEYTOUR, Vice-présidente

## **MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Kahina ANDRADE  
Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ  
Odile CONROY  
Nicole MARCHAIS  
Sylvie PERRAUD

## **MEMBRES NOMMÉS**

Maryvonne AFFAIROUX  
Elsa DOUMENS  
Sylvie GÉRARD  
Jean-Claude GILARDI  
Claude MASSÉ  
Marie-Claire ROCUET (Secours Catholique)

Pour toute question d'aide à caractère social,  
ou d'activité  
vous pouvez contacter la Mairie au **01 39 07 16 73**  
ou par courriel à l'adresse :  
**ccas@mairieleslogesenjosas.fr**